

MODELE

NOM Prénom
Qualité
Adresse
Téléphone
e-mail

Date

Mairie de Pont-Saint-Esprit
Avenue J-F Kennedy
BP 11 061
30 134 PONT-SAINT-ESPRIT

Objet : Demande de classement dans le domaine public
Lotissement ou Voie.....

Madame le Maire,

Agissant en qualité de, je sollicite l'incorporation dans le domaine public de(s) la rue(s) à (*indiquer les sections cadastrales et numéro de parcelle*).

A cet effet, je vous prie de trouver ci-joint l'ensemble des pièces à fournir conformément au bordereau ci-annexé.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et je vous prie de croire Madame le Maire, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signature

PJ : bordereau accompagné des pièces justificatives

CLASSEMENT DE VOIES DANS LE DOMAINE PUBLIC

BORDEREAU DE DEPOT DES PIECES

	DESIGNATION DES PIECES OBLIGATOIRES	Exemplaire papier (P) /numérique (N)
1	Titre de propriété faisant apparaître l'ensemble de servitudes grevant le bien : concessionnaire ENEDIS, GRDF, Télécom...)	
2	Liste des noms et signatures de l'ensemble des propriétaires demandant le classement	
3	Délibération de l'assemblée générale des colotis ou de l'Association Syndicale Libre du lotissement Cette délibération doit demander le classement de la voie et accepter la cession gratuite de celle-ci à la Commune, et, dans le cas d'une association syndicale, autoriser le Président ou l'un des membres à signer toutes pièces inhérentes au dossier, y compris l'acte notarié Date d'enregistrement de déclaration de l'association syndicale :	
Si lotissement pavillonnaire		
4	Attestation de non-contestation de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT	
5	Nom et coordonnées du lotisseur/notaire	
6	Plans de recollement des réseaux (échelle 1/500°)	
6a	Eau potable	
6b	Assainissement*	
6c	Eaux pluviales*	
6d	Electricité (ligne E.D.F. et éclairage public)	
7	Plan des voies (échelle 1/500°)	
8	Rapport sur structure routière par un organisme agréé (essai pénétromètre)comprenant un rapport amiante de la chaussée	
9	Plan parcellaire indiquant :	
9a	Les limites des parcelles	
9b	Les limites projetées des voies à céder	
10	Plan de situation (échelle 1/20000°)	
11	Etat parcellaire (liste des colotis ou A.S.L.)	
12	Etat phytosanitaire des végétaux/ Espaces verts	
13	Procès verbal de réception des réseaux	
14	Photographies des voies	

* Le contrôle caméra est **obligatoire** pour les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.